

République Française	CONSEIL MUNICIPAL	Délibération n°2025.28 Du 16 juin 2025
Département des Yvelines	L'an deux mille vingt-cinq, le 16 juin, à 20 heures, les membres du Conseil municipal, régulièrement convoqués par voie numérique le 10 juin, se sont réunis, salle du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Olivier Delaporte, Maire.	
Ville de La Celle Saint-Cloud  La Celle Saint-Cloud	Objet : Budget supplémentaire de l'exercice 2025 – (Budget Principal)	
Secrétaire de séance : Philippe LERIN	LE CONSEIL MUNICIPAL,	
En exercice : 33 Présents : 27 Pouvoirs : 5 Votants : 32	Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 1612-12, L.2121-14, L. 2121-31, L. 2313-1 et L.2121.29,	
Pour : 26 Contre : 6 Abstentions : 0	Vu la délibération n°2024.05.06 du 16 décembre 2024 adoptant le budget primitif de la Ville pour l'exercice 2025,	
Présents <u>Le Maire</u> Olivier DELAPORTE	Vu l'avis favorable de la Commission des finances – affaires générales – vie économique – commerce du 27 mai 2025,	
<u>Les Maires-adjoints</u> Sylvie d'ESTEVE Pierre SOUDRY Sophie TRINIAC Benôit VIGNES Valérie LABORDE Michel AUBOUIN Anne-Sophie MARADEIX Richard LEJEUNE Dominique PAGES Mohamed KASMI	Considérant que des ajustements de crédits sont nécessaires,	
<u>Les Conseillers</u> Olivier MOUSTACAS Birgit DOMINICI Georges LEFEBURE Bruno-Olivier BAYLE Laurent BOUMENDIL Vincent POUYET Pierre QUIGNON-FLEURET Laurent DUFOR Juliette DECAUDIN Jean-François BARATON Olivier BLANCHARD Philippe LERIN Jean-François THOMAS Andrée BLOCH Blaise VIGNON Jean-Luc PRIEUR	APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ	
Absents excusés : Françoise ALBOUY Nathalie PEYRON Carmen OJEDA-COLLET Stéphane MICHEL Marie-Pierre DELAIGUE	A la majorité des membres présents et représentés par 26 voix pour, 6 voix contre Jean-François BARATON, Carmen OJEDA-COLLET, Stéphane MICHEL, Jean-François THOMAS, Marie-Pierre DELAIGUE, Olivier BLANCHARD,	
	Procède aux inscriptions budgétaires nécessaires indiquées ci-dessous dans le cadre de la modification n°1 de l'exercice 2025 du budget principal de la ville qui s'élève à un montant global de 10 774 347.05 € et dont la balance générale peut se résumer de la manière suivante :	
	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: fit-content; margin-left: auto;"> Accusé de réception en préfecture 078-217801265-20250616-2025-28-DE Date de réception préfecture : 19/06/2025 </div>	

Absents ayant donné pouvoir :
 Françoise ALBOUY
 pouvoir à Sylvie d'ESTEVE
 Nathalie PEYRON
 pouvoir à Valérie LABORDE
 Carmen OJEDA-COLLET
 pouvoir à Jean-François BARATON
 Stéphane MICHEL
 pouvoir à Jean-François THOMAS
 Marie-Pierre DELAIGUE
 pouvoir à Olivier BLANCHARD

Absents :
 Geneviève SALSAT

FONCTIONNEMENT					
Dépenses		Montant	Recettes		Montant
Chapitre 011 - Charges à caractère général		80 000,00	Chapitre 731 - Fiscalité locale		65 127,00 €
Chapitre 014 - Atténuations de produits		278 501,00	Chapitre 74 - Dotations et participations		-32 759,22
Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante		68 900,00			
Chapitre 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections		120 000,00	Chapitre 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections		5 050,00
Chapitre 023 - Virement à la section d'investissement		4 162 451,87	Nature 002 - Résultat de fonctionnement reporté		4 672 435,09
Total dépenses de Fonctionnement		4 709 852,87	Total Recettes de Fonctionnement		4 709 852,87 €
INVESTISSEMENT					
Dépenses		Montant	Recettes		Montant
Chapitre 21 - Immobilisations corporelles		119 000,00	Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées		-1 495 254,69
Chapitre 23 - Immobilisations en cours		422 000,00	Nature 1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés		7 312,21
Chapitre 27 - Autres immobilisations financières		2 450 000,00	Nature 001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		1 600 279,97
			Chapitre 10 - Dotations, fonds divers et réserves		-16 147,18
			Chapitre 13 - Subventions d'investissement		225 000,00
			Chapitre 024 - Produits de cessions d'immobilisations		-2 450 000,00
			Chapitre 27 - Autres immobilisations financières		2 450 000,00
			Chapitre 021 - Virement de la section de fonctionnement		4 162 451,87
<i>Restes à réaliser</i>		<i>3 068 444,18</i>	<i>Restes à réaliser</i>		<i>1 460 852,00</i>
chapitre 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections		5 050,00	chapitre 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections		120 000,00
Total dépenses d'Investissement		6 064 494,18	Total Recettes d'Investissement		6 064 494,18
Total dépenses		10 774 347,05	Total recettes		10 774 347,05



Le Maire,

Olivier DELAPORTE

Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.
 Sauf mention contraire exigée par la loi, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter :
 - de sa date de publication (pour les délibérations à caractère non individuel)
 - ou de sa date de notification à l'intéressé (pour les délibérations à caractère individuel)
 Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale. Ce recours suspend le délai de recours contentieux qui recommencera à courir à compter de la réponse expresse de l'autorité territoriale, ou en cas de silence de celle-ci, deux mois après l'introduction du recours gracieux.

Accusé de réception en préfecture
 078-217801265-20250616-2025-28-DE
 Date de réception préfecture : 19/06/2025